

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUTE INSCRIPTION À
LA RESTAURATION SCOLAIRE 2024-2025**

- **FORMULAIRE D'INSCRIPTION** dûment complété, daté et signé.
- **RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** DU RESPONSABLE LÉGAL FINANCIER (QUE L'ÉLÈVE SOIT BOURSIER OU NON) mentionnant au dos le nom, prénom et classe de l'élève.
- **L'ATTESTATION DE PAIEMENT.**

Comment l'obtenir ?

Allocataire CAF	Non allocataire CAF
- Rendez-vous sur le site www.caf.fr ou sur l'application CAF pour obtenir l'attestation de paiement, sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « Attestation de quotient familial ». OU - Rendez-vous sur la calculette du site www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial pour obtenir l'attestation de quotient familial de la Région Ile de France.	- Rendez-vous sur la calculette du site www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial pour obtenir l'attestation de quotient familial de la Région Ile de France. Munissez-vous des documents suivants :  - L'intégralité du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer - Votre livret de famille Une copie de ces documents devra être impérativement jointe au dossier d'inscription à la restauration scolaire.



Attention : à défaut de transmission du justificatif de votre quotient familial tel que mentionné ci-dessus, le tarif maximal vous sera appliqué soit 4,49 € le ticket.

RÈGLEMENT

Par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée CONDORCET, mentionnant au dos le nom, prénom et classe de l'élève.

En espèces à l'intendance contre remise d'un reçu.

Par virement bancaire : veuillez-vous adresser à l'intendance en envoyant un mail à cantine@condorcet93.fr demandant le RIB de l'établissement.